

LE SENTIER

Bulletin mensuel de l'Enseignement Primaire Libre
— du Diocèse de Quimper et de Léon —

Directeur responsable : M. le Ch. LE SIER, directeur-adjoint de l'Enseignement.

ADMINISTRATION ET RÉDACTION :

Inspection diocésaine, 13, rue Vis, Quimper. — C. C. Rennes 528-80.

Tél. 10.97. — Tirage : 800 ex.

Prix de l'abonnement annuel : 100 Fr.

A L'INSPECTION DIOCÉSAIN

M. le chanoine Derrien.

Ce fut sans surprise, mais non sans joie, que le personnel de l'enseignement apprit, dès les premiers jours de l'année, la promotion de M. l'inspecteur Derrien au Canonat ; et si nous ne venons pas vous l'apprendre aujourd'hui, nous venons nous en réjouir avec vous et joindre nos compliments à tous ceux que vous avez adressés directement au nouveau chanoine. Monseigneur a tenu, par cette mesure, à reconnaître publiquement les mérites incontestés de notre cher Inspecteur, qui s'est donné à l'œuvre qui lui est confiée sans réserves et avec une compétence qui s'étend à la pédagogie profane et catéchistique, à la doctrine éclairée et ferme du mouvement des Enseignantes chrétiennes, qui, si j'en crois les échos qui parviennent d'au delà des frontières du diocèse, est le plus vivant, le plus florissant et le plus fécond.

Nous avons dit notre joie et la vôtre à M. le chanoine Derrien. Puissent surtout nos prières et les vôtres lui obtenir de Dieu le maintien d'une santé qu'il ne ménage pas et dont il a besoin pour continuer sa tâche d'organisateur et d'apôtre.

M. l'abbé Salaün.

M. l'abbé Salaün sera absent jusqu'à Pâques. On voudra bien adresser à l'Inspection Diocésaine, 13, rue Vis, toutes les lettres qui concernent l'Enseignement technique ; la correspondance d'ordre personnel pourra lui être adressée à Nantes, 7, rue Frère-Louis.

Programme d'Instruction religieuse pour les Cours Complémentaires Techniques et Ménagers.

A partir d'Octobre 1950 le programme d'Instruction religieuse pour ces cours sera emprunté au programme établi par la Commission Nationale Catéchistique pour les Ecoles Secondaires. Le demander au Centre National Catéchistique, 19, rue de Varenne, Paris (7^e).

Un programme spécial pour ces cours est à l'étude. En attendant sa parution et la publication des manuels correspondants, on adoptera le programme et les manuels prévus pour les classes secondaires de Cinquième, Quatrième et Troisième (cf. ci-dessous : Bibliographie).

Le programme établi pour chacune de ces classes comporte une étude d'Ecriture Sainte et une étude d'Histoire de l'Eglise qui ne sont pas traitées dans les manuels actuellement parus; on utilisera pour ces enseignements les manuels déjà connus.

N. B. — Les épreuves du Brevet d'Instruction religieuse permettent de constater que les élèves ne savent pas montrer la suite des événements de l'Histoire Sainte. Ils les racontent comme s'il n'y avait aucun lien entre eux, à la manière de faits divers publiés dans un journal d'information.

C'est un défaut regrettable que les maîtres les aideront à éviter.

Sur ce point les maîtres consulteront avec profit quelques articles parus dans la revue *L'Union* (31, rue de Fleurus, Paris, 6^e), en Janvier, Mars, Avril, Décembre 1949 et Janvier 1950, sous le titre « Introduction à la Bible ».

Programme limitatif du Brevet d'Instruction religieuse.

1^{re} Série. — Liturgie et Sacrements - Ecriture Sainte.

1) *La liturgie* : Notion, utilité.

La messe : Cérémonies, prières. Grand'messe, messe basse. Les six parties de la messe : Préparation au sacrifice, instruction, oblation, consécration, communion, action de grâces : leur origine, leur développement.

L'année liturgique : propre du temps. Propre des saints. Principales fêtes. Les divers temps de l'année liturgique.

2) *La grâce*. Grâce habituelle, ses effets ; grâce actuelle, le mérite surnaturel.

La prière : Ses espèces, sa nécessité, son efficacité : oraison dominicale et salutation angélique.

L'Eucharistie : Le sacrement et le sacrifice. Preuves de la présence réelle, modes de cette présence. Communion fréquente. Communion des enfants. Le sacrifice de la messe : essence, ministre, but. Espèces de sacrifices. Existence du sacrifice de la messe ; son essence, ses rapports avec le sacrifice de la croix. Ses effets.

La Pénitence. Contrition : nature, nécessité, espèces, qualités, effets. Ferme propos. — Confession : Institution divine, qualités, intégrité. — Satisfaction : sa nécessité. — Les indulgences : pouvoir de l'Eglise d'en concéder.

3) *Nouveau Testament*. Géographie, situation politique et religieuse de la Palestine. Les évangiles. Sens du mot Evangile. Nombre, titres, ordres des Evangiles. Auteur, destinataires et but de chaque Evangile.

Vie publique : du baptême de Jésus à la première Pâque ; de la troisième Pâque à la Passion.

2^e Série. — Morale et Ecriture Sainte.

1) Qu'est-ce que la *morale* ? Quel est son fondement ? Différentes espèces de morales, leur réfutation.

La morale chrétienne.

Acte humain ; conditions et éléments de sa moralité ; causes qui influent sur cette moralité.

Sanctification du dimanche : messe et abstention d'œuvres serviles.

Différents moyens de sanctifier le dimanche.

Devoirs des enfants et des parents, des inférieurs et des supérieurs, des citoyens et de l'Etat, des employés et des patrons ; origine divine de l'autorité. La famille, la société, l'école.

Suicide, homicide, duel, guerre, peine de mort, scandale.

Droit de propriété ; origine et existence de ce droit. Moyens d'acquiescer la propriété. Péchés contre la propriété, leur réparation.

Pouvoir de l'Eglise d'établir des commandements.

La conscience ; notions, espèces, règles pratiques d'action.

Le péché : notions, espèces, causes, péché mortel et péché véniel.

Vertus chrétiennes, vertus théologiques, vertus cardinales, vertus morales.

La charité : nature, objet, motif, objet principal : Dieu.

Objet secondaire : le prochain ; marques de cet amour pour Dieu et le prochain, péchés contre la charité.

2) *Nouveau Testament*. — Les temps apostoliques. L'Eglise à Jérusalem. Progrès de l'Eglise hors de Jérusalem et parmi les païens.

Les missions de Saint Paul.

3^e Série. — Dome - Ecriture Sainte.

1) *Fin de l'homme*. — Moyens qui conduisent à cette fin.

Existence de Dieu : preuves, attributs de Dieu, la prescience divine et la liberté humaine. La Providence et l'existence du mal.

Nature de l'honneur. Existence, nature et immortalité de l'âme.

Etat originel de l'homme, péché originel : existence, nature, transmission, conséquences.

Incarnation : état de la nature humaine du Christ.

Prérogatives de la Sainte Vierge.

Prophètes, miracles. Leur valeur apologétique ? Applications pour prouver la divinité de Notre-Seigneur.

Preuves de la divinité de Notre-Seigneur.

Mystère de la Rédemption, existence, nécessité, effets, universalité de la Rédemption.

L'Eglise catholique, son institution, ses marques distinctives, seule elle les possède.

Sens de l'expression : hors de l'Eglise, pas de salut.

Constitution de l'Eglise. Pouvoirs, hiérarchie. Pouvoirs des différents membres de cette hiérarchie. L'infaillibilité.

La Communion des saints. La rémission des péchés. Le dogme, son étendue, transmission de ce pouvoir.

2) *Ancien Testament*. — Qu'est-ce que l'Ecriture Sainte ? Définition, but, divisions.

Ce qu'il faut entendre par authenticité, véracité, intégrité des livres saints.

La poésie hébraïque. Les psaumes : définition, coutume, auteurs, psaumes messianiques.

Abraham, Jacob, Joseph, le Saint homme Job (bien dégager les valeurs religieuses contenues dans l'histoire ou le portrait de ces personnages bibliques).

La loi mosaïque ; les lois morales, les lois concernant le culte : lieu du culte, sacerdoce, sacrifices, fêtes.

Le royaume de Juda jusqu'à sa ruine. Judith, Isaïe, Jérémie : la captivité de Babylone. Ezéchiel et Daniel.

Des Macchabées à la naissance de Jésus-Christ. L'empire Romain.

Bibliographie Catéchistique

pour les Classes Secondaires et les Cours Complémentaires.

A) Collection pour la formation religieuse dans les Classes secondaires. L'Ecole, 11, rue de Sèvres, Paris (6^e) :

Plivard : *Le drame de la Vie* (5^e), paru.

Rolin : *La Vie liturgique et sacramentelle* (4^e), sous presse.

Ducasse : *Le combat pour la vie* (3^e), paru.

Ducasse : *L'Eglise* (2^e), paru.

Texier : *Jésus-Christ centre de la vie du Chrétien* (7^e), sous presse.

Berthélémy : *Vision chrétienne de l'homme et de l'univers* (philosophie), sous presse.

Présentation classique qui laisse peu de place à la recherche de l'élève. Le volume pour la 5^{me} paraît un peu faible et n'apporte pas grand chose de nouveau après les catéchismes de première communion.

B) Collection conforme au programme national pour le secondaire :

De Gigord (en cours de parution).

C) Collection *Témoins du Christ*. Casterman.

Cycle Inférieur :

1. Hublet et Nimal : *Jésus-Christ, notre vie* (la Rédemption, la Messe, la vie divine et les sacrements).

2. Delcuve et de Marneffe : *Jésus-Christ, lumière du monde*.

3. Claude et Capart : *Jésus-Christ, notre chef*.

Cycle Supérieur :

4. Delcuve : *L'Eglise, notre mère*.

5. Delepierre : *Jésus-Christ notre Sauveur*.

6. X. : *Catholiques dans le monde moderne*.

Le volume 3 : *Jésus-Christ notre Chef*, est adapté pour les jeunes filles, sous le titre : *Jésus-Christ notre Maître*.

Cinq fascicules de notes pour le professeur ont été éditées par le Centre international d'Etudes de la Formation religieuse, 27, rue de Spa, Bruxelles.

Ces manuels ont été établis pour la Belgique, où le niveau des classes est un peu supérieur à celui des classes françaises. Ils sont excellents. On peut leur reprocher d'être parfois trop abondants et un peu diffus.

Chez les Enseignantes chrétiennes en 1949.

1° LE MOUVEMENT.

Désormais toutes les institutrices et les communautés connaissent le mouvement d'Action Catholique : les enseignantes chrétiennes.

Ses buts sont au nombre de quatre : l'amitié, la spiritualité, la pédagogie, la culture.

Les enseignantes atteignent ces buts par : leurs réunions mensuelles, leurs réceptions trimestrielles, leurs sessions de vacances, les causeries des aumôniers, les cercles d'études, la lecture de leur journal « Allez et Enseignez », les conférences, les bibliothèques, les visites qu'elles se font, les promenades qu'elles organisent, la journée diocésaine et pèlerinage du mouvement, le souci qu'elles ont des enseignantes malades ou au repos.

2° L'AUMÔNERIE.

Près de chaque secteur se trouve un aumônier, représentant de la hiérarchie, animateur spirituel, directeur spirituel possible.

M. le chanoine Derrien, inspecteur diocésain, assure la liaison avec Paris, l'Inspection, les aumôniers, les responsables.

Dans les secteurs, sont aumôniers :

à Brest	M. J. Tromeur, professeur ;
Châteaulin	M. M. Péron, vicaire ;
Douarnenez	M. M. Bourdon, vicaire ;
Huelgoat	M. J. Calvez, vicaire ;
Landerneau	M. M. Chalm, aumônier ;
Landivisiau	M. J. Léal, instituteur ;
Lannilis	M. F. Falc'hun, recteur ;
Lesneven	M. J. Appéré, aumônier ;
Morlaix	M. Le Déréat, directeur ;
Ploudalmézeau ...	M. J. Tanniou, recteur ;
Plougastel	M. Ch. Gourmelon, directeur,
Pont-Croix	M. J. Le Beux, professeur ;
Quimper	M. J. Louarn, chancelier ;
Quimperlé	M. F. Monot, instituteur ;
St-Pol	M. P. Sibiril, professeur ;
St-Renan	M. Y. Bellec, professeur.

3° ACTIVITÉS DU MOUVEMENT.

a) les réunions mensuelles traitent des sujets :

le 1^{er} mois : spiritualité, pédagogie ;

le 2^e mois : journée de récollection ;

le 3^e mois : spiritualité, problèmes de vie, culture.

b) la *journée diocésaine* aura lieu cette année à Rumengol, le jeudi 25 Mai.

c) les *sessions* en 1949 : en Belgique : 7 enseignantes ; à Porspoder : 4 ; à Paramé : 2 ; en Touraine : 1 ; à Pont-Aven : 28.

d) le *journal* « Allez et Enseignez » a chez nous 130 abonnés.

e) le *calendrier* : 6.000 exemplaires ont été vendus cette année.

4° QUELQUES SESSIONS.

a) Session de Pont-Aven.

Du 31 Août au 10 Septembre, dans le cadre magnifique qu'offre Pont-Aven, 28 enseignantes chrétiennes se sont retrouvées pour vivre ensemble une session.

Session trop brève, de l'avis général, qui s'est poursuivie dans un climat de franche gaieté et d'amitié.

En effet comment épuiser les thèmes si riches que sont le français et le dessin ? Particulièrement le dessin, où presque tout était à apprendre, a ouvert à toutes bien des horizons ; les courtes heures de travail sur le français ont été, on ne peut plus, intéressantes et profitables.

Quant aux causeries de Mlle Durand, il est inutile de dire combien toutes les désiraient. Bien simplement, avec le désir de satisfaire chacune, la conférencière a traité ce problème si délicat qu'est pour la jeune fille : la vocation.

Les cercles spirituels de M. l'Aumônier, sur la Vierge, nous ont fait découvrir Marie, notre Mère, et la connaissant mieux ne l'aimerions-nous pas davantage ?

Sainte Anne d'Auray ! Carnac ! La Trinité-sur-Mer ! la descente de l'Aven ! Port-Manech ! autant de souvenir pour celles qui ont eu le bonheur de prendre part à la session.

Nous avons eu, au cours de la session, l'honneur et la grande joie de recevoir Monseigneur, qui, devant la communauté de Saint-Guérolé et les enseignantes réunies nous a parlé de la beauté de notre vocation enseignante. Monseigneur a insisté sur la collaboration intime, respectueuse et affectueuse qui doit exister entre les enseignantes et les communautés au sein desquelles elles travaillent.

En résumé : session bien riche et bien pleine et... au moment de se séparer plus d'une a souhaité revivre, l'an prochain, l'atmosphère si amicale de cette session.

b) Belgique.

7 enseignantes du Finistère ont eu la grande joie de prendre part au voyage et au séjour en Belgique, offert par les enseignantes belges. Voyage magnifique et séjour enrichissant ! L'accueil des Belges fut, au delà de toute attente, splendide et fraternel.

Tout d'abord, visite de Namur et de ses environs : sa citadelle, l'école normale de Malonnes, puis remontée de la Meuse en bateau-touriste, jusqu'à Dinant... ses grottes... sa citadelle... Et ce fut Beauraing, le « Lourdes » de la Belgique, où nous avons prié au lieu même des apparitions de la Vierge et où

nous avons vécu trois jours inoubliables de session francobelge. M. l'abbé Fourneau, directeur de l'enseignement de Namur, nous parla de la Vierge, modèle de notre vie, et nous mit au courant de la structure de l'enseignement belge et des méthodes d'enseignement. Mlle Durand nous exposa les problèmes de la féminité... Session courte, mais combien enrichissante.

Puis le petit groupe des enseignantes du Finistère fut conduit à Bertrix, petite ville des Ardennes. Nous avons passé là huit jours, pendant lesquels nous fûmes « choyées » vraiment. Il n'est pas de gâteries dont nous fûmes comblées. C'est ainsi que nous avons visité Bouillon, avec son château, la forêt ardennaise, le Grand Duché de Luxembourg dans un circuit aux noms évocateurs ; l'abbaye d'Orval, le couvent de Marienthal, Rossignol, où nous avons prié sur la tombe de Psichari et des Bretons qui l'entourent. Ces huit jours à Bertrix passeront vite, trop vite, et ce fut de nouveau Namur, puis le retour.

De ce voyage en Belgique nous gardons un souvenir inoubliable, souvenir surtout de la chaude affection avec laquelle nous avons été accueillies.

c) Porspoder.

Le Finistère, dans l'accueillante petite école de Porspoder, recevait, le 12 Août, des enseignantes des quatre coins de France pour une session nationale. 4 E. C. du diocèse faisaient partie du groupe.

Des causeries sur l'habitat et la vie économique, sur les coutumes et légendes, la musique, la langue de la Bretagne, nous ont appris, à nous Bretonnes, à mieux connaître notre pays...

Des exposés de réalisation de « méthodes actives » nous aideront au cours de l'année dans nos différentes classes...

L'initiation au dessin apporta beaucoup, à quelques-unes surtout...

Les méditations, les cercles sur la Vierge, nous firent découvrir Marie, notre Mère...

Les liens d'amitié liés pendant ces semaines se prolongeront car nous faisons toutes parties de la grande famille des enseignants chrétiens.

Le Certificat Supérieur.

Aucun changement n'est prévu dans le programme du Certificat d'Etudes Supérieur ; on voudra donc se reporter, pour cela, au *Sentier* des années précédentes.

L'organisation cependant pourrait en être modifiée.

Les examinateurs aussi bien que les inspecteurs qui président les commissions d'examen ont fait la constatation suivante : l'oral, spécialement le chant et la récitation servent surtout à repêcher ceux qui seraient en danger d'échec, et les notes attribuées à ces épreuves faussent nettement le résultat final.

On nous a demandé, de divers côtés, de revenir à une formule autrefois employée, et qui avait l'avantage de hiérarchiser les épreuves.

L'examen comprendrait deux parties :

1^{re} partie : l'instruction religieuse, l'orthographe, la composition française et les mathématiques, dont les résultats constitueront l'admissibilité ;

2^e partie : l'histoire et géographie, les sciences, l'anglais, l'écriture, la récitation, le chant, le dessin.

Pour être admissible à la 2^e partie il faudrait obtenir 40 points sur 80 aux premières épreuves.

Cette réforme rendra peut-être l'examen un peu plus difficile, mais elle lui donnera aussi une valeur plus grande et lui assurera un équilibre plus stable.

Certificat Supérieur 1949

ORTHOGRAPHE

L'arrivée du printemps. — Tôt ou tard, vers la fin de l'hiver, de petites fleurs percent la neige et se montrent à nous, modestes et timides comme la douce promesse d'un prochain renouveau... Les bourgeons, si bien calfeutrés pendant l'hiver, si mollement entourés de laine, si solidement enveloppés d'écailles gommées, entr'ouvrent avec bonheur leur prison et dardent dans l'air libre leurs folioles vertes ; les oiseaux s'élancent en chantant du nid que la feuillée commence à voiler déjà ; des moucherons, des libellules, sortis de leurs larves, tourbillonnent gaiement au soleil, et le long de l'eau qui rit et scintille s'épanouissent des fleurs jaunes, des renoncules et des jacinthes ; même les ruines *croulantes*, toutes revêtues de giroflées fleuries semblent *rajeunies* comme si le printemps, non moins que l'hiver, ne travaillait pas à les démolir. C'est avec ravissement que nous contemplons la beauté du ciel, de la verdure et de l'eau courante. (Elisée RECLUS.)

Questions

1. Expliquez les expressions suivantes : — les bourgeons calfeutrés — des écailles gommées — darder.

2. Donnez un synonyme de : contempler, rajeunir, scintiller ; des homonymes de : fin (avec leur sens).

3. Analysez grammaticalement les mots : rajeunies, croulantes, toutes (revêtues) eau (courante).

COMPOSITION FRANÇAISE

C'est le soir, le tonnerre gronde, une panne d'électricité survient. Décrivez la scène à l'intérieur et au dehors. Impressions.

MATHÉMATIQUES

Série A. — Un triangle isocèle ABC a pour angle au sommet, un angle obtus, A. De B on abaisse la perpendiculaire BE sur AC prolongé et de C la perpendiculaire CD sur AB prolongé. BE et CD se rencontrent en F.

1) Comparer les triangles BEA et ADC. Que peut-on en déduire ?

2) Prouver que le triangle BFC est isocèle.

3) Prouver que FA est bissectrice de l'angle BFC.

Séries A et B. — Un voyageur quitte Lyon pour se rendre dans une autre ville en prenant un train qui fait 70 km. à l'heure. Quelle est la distance des deux villes sachant qu'entre le départ et le retour il s'est écoulé 6 h. 1/2.

Série B. — Un marchand a vendu les $\frac{2}{7}$ d'une pièce d'étoffe à un premier acheteur, puis les $\frac{2}{9}$ du reste à un deuxième acheteur et à un troisième acheteur, il a vendu les $\frac{2}{3}$ de ce qu'a pris le premier. Il reste alors 69 mètres. On demande de trouver la longueur de la pièce et le prix du mètre d'étoffe sachant que le second acheteur a donné 15.600 fr. de moins que le premier.

INSTRUCTION RELIGIEUSE

Les Sacrements.

1) Qu'est-ce qu'un sacrement ? Combien y en a-t-il ? Nommez-les.

2) Comment fait-on pour baptiser un enfant ? A quoi servent le parrain et la marraine ? Qu'est-ce que le baptême du sang ? Le baptême de désir ?

3) Que se passe-t-il invisiblement dans l'âme pendant l'absolution ? Que signifie le mot « contrition » ?

4) Qu'appelle-t-on visite au St-Sacrement. Expliquez ce mot : l'eucharistie est le « pain de vie » ? Qu'est-ce que le ciboire ? A quoi reconnaît-on que le St-Sacrement est dans le Tabernacle ? Qu'est-ce que le viatique ?

Fusion des A.E.P. et des A.P.E.L.

Le projet de fusion des A.E.P. et des A.P.E.L. a provoqué parmi les dirigeants des A.E.P. une certaine émotion et créé quelque confusion. Aussi importe-t-il d'apporter dès maintenant certaines précisions.

Les A.E.P. déjà existantes sont de trois sortes :

1° Celles qui sont uniquement propriétaires d'immeubles à affectation scolaire et n'assument aucune gestion matérielle d'école ;

2° Celles qui, au contraire, sont exclusivement gérantes d'établissements scolaires sans aucun droit de propriété sur les immeubles ;

3° Celles qui, à la fois, assurent la gestion des écoles et possèdent les immeubles affectés à celles-ci.

La réforme envisagée n'intéresse pas les associations relevant du premier groupe. Celles-ci n'auront donc aucun changement à apporter à leurs statuts ni même à leur fonctionnement.

Par contre, les groupements du second genre devront disparaître, les A.P.E.L. devant continuer leur mission.

Quant aux associations de la troisième catégorie, elles

devront se cantonner dans leur rôle de propriétaires d'immeubles. Pour cela certaines modifications devront être apportées à leur fonctionnement et même presque toujours à leurs statuts.

Des indications plus complètes seront à cet égard diffusées lorsque le projet entrera en application.

Stages de formation aux Colonies de vacances.

Les dates prévues pour ces stages n'ont pu être acceptées par la délégation régionale de l'U.F.C.V. Voici les nouvelles dates qui nous sont imposées.

Du 1^{er} Avril au matin au 8 Avril, pour les candidates monitrices et les candidates directrices ;

Du 6 Juillet au 13 Juillet, pour les candidats moniteurs.

Ces deux stages se tiendront à Kersaliou, en Saint-Pol-de-Léon. Il est regrettable que le premier ait lieu pendant la Semaine Sainte. Nous n'y pouvons rien. Nous avons obtenu que soit accordé aux stagiaires le « temps nécessaire à leurs exercices de piété », les Jeudi et Vendredi Saints.

Les candidats directeurs devront suivre le seul stage autorisé pour la région de Rennes, du 11 au 18 Avril, soit à Dinard, soit à Cancale.

En raison des changements de date et de lieu nous demandons :

1° Aux candidates monitrices et directrices qui ne pourraient suivre le stage de la Semaine Sainte de nous écrire pour faire radier leurs adhésions ;

2° Aux candidats directeurs, de nous faire parvenir de nouvelles adhésions de principe pour le stage du 11 au 18 Avril.

Ecrire : Secrétariat de l'U.D.C.V., rue Feunteunick-al-Lez, Quimper.

Mouvement Cœurs Vaillants - Ames Vaillantes.

Connaissez-vous « *Communications* » ? C'est le bulletin publié par le Centre national Cœurs Vaillants pour les dirigeants de la branche de l'Enseignement. Indispensable pour les responsables des groupes d'Institution, il peut être pour tous les éducateurs d'une grande utilité. S'abonner 31, rue de Fleurus, Paris, 6^e.

Enseignement Technique.

Sécurité Sociale. — Le 1^{er} Avril 1949, le Ministère du Travail a envoyé à ses services une circulaire leur enjoignant de percevoir les cotisations « Accidents du Travail » pour les élèves des établissements privés d'enseignement technique et des Centres d'apprentissage.

Certaines Caisses de Sécurité Sociale notifient actuellement ces instructions aux établissements d'enseignement ménager familial. Les Directrices n'ont qu'à répondre que leur établissement appartient à une catégorie très différente à laquelle la loi du 30 Octobre 1946 n'est pas applicable.

Donc les écoles techniques (établissements d'enseignement commercial, d'enseignement industriel, coupe-couture) doivent cotiser à la Sécurité Sociale pour garantir leurs élèves des risques accidents — les établissements d'enseignement ménager familial n'ont pas à cotiser à la Sécurité Sociale.

Cotisations. — Pour la période du 1^{er} Janvier 1947 au 1^{er} Juillet 1948, le taux à acquitter est celui dont bénéficiaient les établissements, avant le 1^{er} Janvier 1947 auprès des Compagnies privées avec une majoration de 30%.

Depuis le 1^{er} Juillet 1948, le taux des cotisations est de 0 fr. 10 % du salaire minimum.

Ouvroirs. — Nous rappelons aux Directrices des ouvroirs qu'elles doivent faire parvenir à l'Inspection Diocésaine, 13, rue Vis, au début de chaque trimestre, la liste de leurs élèves avec noms, prénoms, date et lieu de naissance.

Ne pas oublier le cachet de l'ouvroir.

Service d'Hygiène Scolaire. — Avis urgent.

M. l'Inspecteur d'Académie vous prie de fournir d'urgence des renseignements concernant vos effectifs scolaires *avec indication de leur commune d'origine*, renseignements qui doivent servir de base à l'imposition des communes dans le financement de l'hygiène scolaire.

Cet avis ne concerne que les écoles du 1^{er} degré. Les Directrices des écoles maternelles fourniront seulement les renseignements concernant les enfants qui auront 6 ans en 1950. Il en est de même pour les classes enfantines. *L'état devra être certifié conforme par le Maire.*

Adressez vos réponses à l'Inspection Académique (Service de l'Hygiène scolaire, immeuble Lebon, Quimper).

COMMUNE DE
Ecole privée de G. ou F.
Hameau de

Effectif total inscrit au 1^{er} Décembre 1949.....

(..... viennent de la commune de :

(..... — — :
dont (..... — — :
(..... — — :
(..... — — :

A, le Janvier 1950.

L Direct.

Signature :

Enseignement Professionnel Féminin.

Une nouvelle méthode de Coupe.

C'est avec la plus vive satisfaction que nous avons appris la parution du premier tome de la « Coupe classique », œuvre de Mlle A. Le Goff, première d'atelier, en religion Sœur Emile-Ernest, de la Congrégation des Filles de Jésus de Kermaria. C'est un ouvrage destiné, nous en sommes persuadés, à rendre les plus grands services à l'Enseignement professionnel féminin.

nin. Le manuel a été composé avec beaucoup d'ordre et de clarté ; les croquis sont nets, le texte est rédigé avec un soin tout particulier. La méthode de coupe qui s'y trouve exposée est simple et bien adaptée aux capacités des fillettes de nos établissements. L'auteur a fait tous ses efforts pour mettre sa science pratique, son expérience de 22 ans d'atelier, à la portée des élèves, même des débutantes.

Nous n'avons évidemment aucune compétence pour juger cette méthode ; mais nous savons qu'elle reçoit le meilleur accueil partout où on la connaît, et qu'au reste elle a fait ses preuves.

« C'est toute l'expérience d'une vie que ce manuel vient mettre au service de la coupe. Celle qui l'a pensé et réalisé fut en effet, pendant quinze ans, première d'atelier dans une maison de couture où elle totalisa vingt-deux ans de service : c'est dire toute sa compétence. Jamais, il est vrai, elle n'y entendit parler de rectangle ABCD ni de courbe EK, mais elle pénétra tous les secrets du métier et spécialement du moulage.

« Aussi n'a-t-elle eu qu'à mettre en théorie ses réalisations pratiques, travail d'élaboration long et patient. Pour chaque vêtement, même marche assujettissante mais sûre : d'abord moulage sur mannequin, puis confection du vêtement avec essayage sur la personne. Ce travail, réalisé au cours de multiples confections, s'est échelonné sur une période de douze années. La méthode porte donc la garantie de l'expérience et répond au besoin des professionnelles et d'un enseignement ménager qui de plus en plus s'organise et se développe. Soumise à certaines règles fixes, cette méthode ne donne pas cependant à la coupe un aspect rigide : la coupe ne doit-elle pas s'adapter à la vie et en garder la souplesse ?

« Pour l'auteur de ce livre, comme pour toute professionnelle, le moulage est et demeure la vraie méthode de coupe artistique, celle où l'on donne libre cours à son esprit d'invention, où l'on goûte la joie de créer de la beauté. Cette méthode, aucun manuel ne saurait la donner. Il n'en reste pas moins vrai que, pour réussir dans l'art du moulage, il faut être rompu à une technique de base très sûre que la présente méthode donne avec précision.

« Nulle prétention d'éclipser les livres de coupe déjà existants, mais simple désir d'apporter notre collaboration au progrès de la formation professionnelle vers laquelle tendent les efforts de tous ceux qui comprennent l'importance du rôle de la femme au foyer. »

Coupe classique, par A. Le Goff. — Liget, 77, rue de Vaugirard, Paris (6°).

Le Directeur : Ch. F. LE STER.

Quimper, Imprimerie Cornouaillaise

Chronique Bretonne

L'Enseignement du Gallois dans les Ecoles du Pays de Galles et la Doctrine du Gouvernement britannique (Suite.)

Ce rapport remarquable que nous publions sur l'enseignement du gallois est de M. Mocaër, l'un des hommes les plus versés dans la connaissance des langues celtiques. Nous le remercions vivement au nom des nombreux maîtres qui trouveront grand profit et plaisir dans la lecture de cette savante étude.

Ces principes sont depuis longtemps déjà entrés en application et il existe de nombreuses écoles maternelles ou primaires où, pendant les premières années, le gallois est, non seulement seul enseigné, mais aussi le seul véhicule pour l'étude de toutes les autres leçons du programme. Le Gouvernement trouve, toutefois, que la réalisation de ses desirs n'est pas encore suffisamment avancée et adjure éloquemment les autorités scolaires locales et les maîtres à perfectionner encore bien davantage l'enseignement du gallois et par le gallois. Son appel est entendu et les brochures publiées par les Comités d'Education des Conseils Généraux en sont la preuve éclatante. Le Comté de Carnarvon, entre autres, qui est très galloisant, a récemment publié une brochure extrêmement intéressante à ce sujet et de nombreuses commissions d'enquête étrangères s'y sont rendues pour étudier sur place les méthodes employées. Notons aussi que les Comités industriels de Denbigh et de Glamorgan, où vit une large population d'origine anglaise, en ont fait autant.

Le gallois à l'heure actuelle est enseigné non seulement dans les écoles maternelles et primaires mais aussi dans les établissements secondaires et à l'Université. Ajoutons que le Gouvernement soutient même la création et le fonctionnement des écoles fondées à la demande de parents et dans lesquelles tout l'enseignement est dispensé en gallois. Il subventionne aussi très largement une importante société privée, l'Ordre de l'Espoir Gallois (Urrdd Gobaith Cymru), dont le but essentiel est de maintenir dans l'âme des enfants l'amour et la connaissance de leur langue traditionnelle. Il a même récemment anobli son Président.

L'enseignement de la langue galloise dans les écoles primaires

Après cet aperçu général nous allons maintenant voir de plus près la doctrine et les directives du Ministère de l'Education telles qu'elles sont exposées dans ses publications officielles et en lui laissant la parole le plus possible. Comme ce travail s'il

était poussé à fond réclamerait un gros volume, je dois me contenter de jeter ici un rapide coup d'œil sur une seule de ces brochures, celle relative à « L'Enseignement de la Langue dans les Ecoles Primaires », publiée en 1945. Comme les autres elles est rédigée en gallois et en anglais et s'adresse principalement aux maîtres et aux autorités scolaires locales. Je me permets d'en recommander la lecture intégrale ainsi que celle des autres qui l'ont précédée ou qui l'ont suivie. Ce sont des documents essentiels que l'on peut se procurer dans les Librairies officielles ou toutes autres.

La brochure que nous considérons débute par un exposé de la question qui s'exprime ainsi : « Il est étrange qu'il soit nécessaire encore maintenant de souligner l'importance de l'Histoire et de la Géographie galloises dans les écoles primaires du Pays de Galles... Les enfants devraient être conduits en promenade et aidés à comprendre et à apprécier les faits géographiques et les paysages de leur propre district... L'enseignement de l'Histoire et de la Géographie locales est précieux en soi mais il est aussi précieux parce qu'il peut être utilisé plus tard pour éclairer les grands événements et mouvements du Pays de Galles envisagé comme un tout ainsi que ceux de la Grande-Bretagne et de l'Europe Occidentale ».

En ce qui concerne la littérature et les chants, la brochure note que « le folk-lore gallois occupe aujourd'hui une plus grande place dans les écoles », mais ajoute qu'« il est, néanmoins, possible que les écoles des régions où l'on parle anglais n'ont pas encore saisi l'usage qui pourrait en être fait pour faire connaître aux enfants l'arrière-plan de la culture galloise ».

Régions galloisantes.

Pour la langue, dans les écoles des régions galloisantes, voici ce qu'on lit :

« Ecoles maternelles. Dans celles-ci la situation est claire. Les recommandations du Rapport sur « Le Gallois dans l'Enseignement et la Vie » ainsi que du Memorandum n° 1 (Note : actuellement épuisé) ont été appliquées en ce qui concerne la langue employée : le gallois est la seule langue usitée et aucune autre n'est systématiquement enseignée... »

« Ecoles Élémentaires. Le gallois continue à être le véhicule de l'enseignement mais, dans la pratique, on y rencontre une diversité considérable... Il y a tendance à trop se hâter à se servir de l'anglais comme langue véhiculaire avant que les enfants ne le possèdent suffisamment. Ceci donne naissance à un déplorable mélange des deux langues et ceci se révèle particulièrement en ce qui concerne les leçons d'arithmétique. Quand on se souvient qu'à ce stade les matières du programme doivent servir à développer la possession de la langue maternelle et que l'effort principal doit être dirigé vers l'expression adéquate de ce que l'on enseigne, ce mélange injudicieux de la première et de la deuxième langue ne peut être que condamné. »

« Ecoles plus avancées. Dans ces grandes écoles, la situation est la même que dans les précédentes. Dans les petites écoles rurales elle est plus confuse... mais le gallois est la principale langue véhiculaire... »

Districts bilingues.

Pour le cas des districts bilingues voici les remarques que nous pouvons citer :

« Le Ministère de l'Education considère, et il l'a dit depuis longtemps, que la langue du foyer doit être le véhicule d'instruction dans les écoles maternelles... C'est le devoir des écoles non seulement d'aider les enfants à conserver leur première langue mais aussi de développer son usage comme moyen de communication et instrument de culture. »

En ce qui concerne les écoles élémentaires dans les districts mixtes, le Ministère estime que la situation n'y est, en général, pas satisfaisante et que, trop souvent, le gallois n'y devient qu'une matière du programme.

Pour les districts où on ne parle pas gallois, le Ministère est d'avis que là non plus l'état de choses actuel ne donne satisfaction et qu'il représente « un défi direct aux autorités et aux maîtres ainsi qu'à tous ceux qui se préoccupent du caractère de l'Enseignement gallois et des fonctions appropriées des deux langues dans cet Enseignement ».

Politique linguistique.

Voici maintenant une importante déclaration de la politique linguistique du Ministère :

« La politique linguistique à l'Ecole primaire doit reposer sur les deux propositions suivantes :

a) Si le Pays de Galles est un pays qui possède sa langue particulière et une littérature dont l'Histoire remonte à plus de mille ans, il n'en est pas moins lié à l'Angleterre par des liens géographiques, économiques et politiques.

b) En Galles les deux langues existent côte-à-côte...

2° Une saine politique linguistique pour l'Ecole primaire doit assurer que l'enfant reçoive une instruction poussée dans la langue de son foyer, soit le gallois, soit l'anglais, et cette politique doit sérieusement prendre en considération le problème de l'enseignement de la deuxième langue.

3° C'est un devoir essentiel, quand l'enfant arrive à l'école, de baser son instruction sur la langue de son foyer. Celle-ci sera le seul moyen d'enseignement au début.

4° La seconde langue ne doit pas être enseignée systématiquement avant que l'enfant ait quitté l'école maternelle et ne doit pas être employée comme moyen d'enseignement avant qu'elle n'ait été dans la nouvelle école étudiée elle-même.

5° Dans les écoles des districts mixtes, les enfants doivent être classés suivant leur langue maternelle et la méthode du paragraphe n° 2 doit être appliquée.

« Une politique bilingue, particulièrement à l'Ecole primaire ne signifie pas l'enseignement des deux langues au même niveau mais signifie qu'on doit donner aux enfants une bonne connaissance pratique de la deuxième langue. Ceci doit être spécialement souligné en Galles, car nous avons commis des erreurs dans le passé, à la fois dans les régions galloisantes et dans celles qui ne l'étaient pas — dans les régions galloisantes en pensant à l'anglais comme à une seconde « langue

maternelle » au lieu d'une seconde langue que tous les enfants doivent apprendre d'abord pour sa valeur pratique et, plus tard, pour sa valeur culturelle — dans les régions non galloisantes en ne tenant pas compte de la valeur pratique et sociale du gallois comme seconde langue. Nous n'avons pas suffisamment apprécié cette immense valeur sociale et pratique qui réside dans le fait d'aider les enfants vivant dans une partie d'un comté à comprendre la langue maternelle de ceux qui résident dans une autre partie du même comté ou de la population parlant gallois qui vit à leur côté. Chaque enfant du Pays de Galles doit recevoir une instruction qui lui permettra de gagner sa vie dans n'importe quel endroit du pays et lui donnera le sentiment d'être chez lui partout où il pourra aller au Pays de Galles. Une connaissance commune de l'arrière-plan culturel gallois et de la langue galloise, soit comme première, soit comme seconde langue, fournira le moyen d'unir étroitement les gens qui vivent en Galles. »

Plus loin, le Ministère réitère que, dans les districts galloisants, « le gallois doit être la langue véhiculaire » et, quant à l'anglais, il ajoute « qu'il doit y être enseigné comme matière spéciale suivant les systèmes et les méthodes d'enseignement d'une deuxième langue. L'anglais comme moyen d'instruction doit être employé d'une façon restreinte et cela seulement dans les classes supérieures... la principale fonction de l'Ecole est de développer la langue maternelle à la fois pour elle-même et comme moyen effectif d'instruction. Les maîtres doivent donc encore davantage saisir les occasions qu'offrent toutes les matières du programme pour étendre et enrichir le vocabulaire et augmenter le pouvoir d'expression... »

En ce qui concerne les écoles maternelles des régions mixtes, le Ministère insiste pour que, là où il y a une minorité d'enfants galloisants, « ils soient, comme les autres, instruits par l'intermédiaire de leur langue maternelle », et il poursuit : « Les difficultés ne doivent pas empêcher les autorités de procéder aux meilleurs arrangements possibles pour la minorité galloise... La division suivant la langue doit être continuée au moins pendant deux ans à l'école élémentaire et, ensuite, s'il y a des difficultés à la maintenir, être conservée tout au moins pour certaines classes comme celles de langues, d'instruction religieuse, d'Histoire et de Géographie (particulièrement quand celles-ci ont trait à la localité et au Pays de Galles) et de Leçons de Choses où la langue employée doit être étroitement liée à l'environnement de l'enfant ». (A suivre.)

« YEZ HON TADOU »

Instituteurs et institutrices, vous vous devez de connaître la langue de nos pères..

Sachez que cela vous est facile avec « *Yez hon Tadou* », la nouvelle méthode de breton de MM. Séité et Stéphan, qui vient de paraître. Enseignez la langue bretonne à vos élèves avec « *Yez hon Tadou* ».

En vente à la Société Ar B.A.L.B., 8, rue Legraverand, Rennes, C.C.P. 1.171.35 Rennes.

L'exemplaire 345 fr. Prix dégressif par plusieurs exemplaires. — Consultez la B.A.L.B.